

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 NOVEMBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	15
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	9
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	11
NOMBRE DE PROCURATIONS	2

L'an deux mille vingt-cinq et le trois novembre, à dix-huit heures.

Se sont réunis en session ordinaire au Centre Communal d'Action Sociale, les membres du Conseil d'Administration de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur GERVAIS Patrick, Président du CCAS.

DATE DE LA CONVOCATION : 17 octobre 2025

Membres élus présents : Mesdames BOISSET Séverine, CHARRIERE Elisabeth, BARTHELEMY Marie-France, DALLONGEVILLE Danielle, Messieurs GERVAIS Patrick, QUERCI Gérard

Membres nommés présents : Madame SERRANO Bégonia, Messieurs RALLO Marc, DUPART Bernard

Membres absents : Mesdames SERIO Isabelle, LE BORGNE Josiane, TRUILLET Florence, SANTACRUZ Sandrine, CAYROL Paulette, DELENTE Raphaëlle,

Procurations : de Madame LE BORGNE Josiane à Monsieur Patrick GERVAIS, de Madame TRUILLET Florence à Madame CHARRIERE Elisabeth

Secrétaire de séance : Madame CHARRIERE Elisabeth

Objet : Décision modificative N°1 – Budget CCAS – Exercice 2025

Monsieur le Président, rapporteur, expose :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au CCAS

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 adopté par délibération du 11 avril 2025

Considérant qu'il convient de régulariser la dotation annuelle aux amortissements pour un montant de 402€

Considérant que cette opération nécessite un virement de la section de fonctionnement à la fonction d'investissement afin de financer la reprise d'amortissement correspondante.

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 :

- D'adopter la décision modificative N°01/2025 telle que présentée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT / €
011	615221	Entretien BTS	-402
042	6811	Dotation aux amortissements	+ 402
SECTION D'INVESTISSEMENT			
040	28188	Reprise amortisse	+402
020	21848	Autres matériel de bureau	+402

Fait à Clarensac, le 03 novembre 2025

Le Président,
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance,
Elisabeth CHARRIERE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 07/11/2025
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le 07/11/2025